DECLASSIFIED

R

DELEGATION BELGE
AU CONSEIL DE
L'ATLANTIQUE-NORD

Paris, le 17 novembre 1953.

No. 1207
Doss. C.39

Monsieur le Président,

J'ai déjà eu l'occasion d'insister verbalement auprès de vous sur l'importance que revêt la prompte conclusion de la Convention entre la Grande-Bretagne et la C.E.D., pour la ratification du Traité de Paris par le Parlement belge. Ainsi que je vous l'ai dit, cette Convention est un des éléments de nature à donner, en Belgique, à la Communauté Européenne de Défense, un soutien national, non limité à la seule majorité gouvernementale.

C'est pourquoi mon Gouvernement attachait un prix particulier à pourvoir éclairer certains membres de l'opposition sur le contenu de la future convention. Vous n'y avez pas vu d'inconvénient, non plus que notre collègue britannique, pourvu que cette communication restât confidentielle ou que la discussion subséquente au Parlement belge ne fît pas apparaître que celui-ci avait eu connaissance officielle des projets de texte ou de leur contenu avant les parlements français et britannique.

S.E. Monsieur H. Alphand
Ambassadeur de France
Président du Comité Intérimaire
de la C.E.D.

DEPARTMENT OF STATE A/CDC/MR

REVIEWED BY CKC DATE 7-1-81

XDS ☐ or XDS ☐ EXT. DATE _____
TS AUTH. _____ REASON(S) _____
ENDORSE EXISTING MARKINGS ☐
DECLASSIFIED ☑ RELEASABLE ☑
RELEASE DENIED ☐
PA or FOI EXEMPTIONS _____

DECLASSIFIED

DECLASSIFIED

Mon gouvernement s'est efforcé de se maintenir dans ces conditions. Elles ne facilitent pourtant pas sa tâche et les vicissitudes d'un débat parlementaire n'en rendent pas l'application plus aisée.

Au surplus, la large majorité souhaitable à l'autorité de la Communauté européenne de défense ne pourra être acquise que si l'on peut donner à l'opinion belge la certitude que la signature de la convention d'association entre la Grande-Bretagne et la C.E.D. suivra de près les renseignements plus ou moins précis et plus ou moins autorisés qui auront été donnée à son sujet pendant les débats en cours.

C'est pourquoi je vous serais infiniment obligé de bien vouloir mettre tout en oeuvre pour que les textes auxquels je me réfère soient mis au point au plus tôt, qu'ils puissent être approuvés définitivement et signés et qu'il soit possible d'en faire usage.

Rien ne s'oppose, si je ne me trompe, à ce que nous agissions ainsi. Les accords sont réalisés, les textes sont prêts, ou peu s'en faut, et je ne vois guère d'objection à une prompte conclusion.

Celle-ci, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, répondrait aux voeux les plus vifs de mon gouvernement qui

DECLASSIFICATION

DECLASSIFIED

serait particulièrement heureux de pouvoir compter sur la compréhension et le soutien de ses partenaires pour aboutir à une ratification qui est notre but commun.

J'adresse une copie de cette lettre à notre collègue britannique puisque la question qui en fait l'objet l'intéresse directement.

Je saisis cette occasion de vous renouveler Monsieur le Président, les assurances de ma très haute consideration.

A. de Staercke

DECLASSIFIED